Notre service dispose également :

- d'une Equipe Spécialisée Alzheimer et maladies neuroévolutives (ESA)
- d'une Halte Répit (accueil de personnes présentant de troubles cognitifs).

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le :

05 61 90 86 36

(choix n°1)

du lundi au vendredi de 09 h 00 à 17 h 00

Email: ssiad.idec@sivom-volvestre.fr Site internet : https://sivom-volvestre.fr

Action de prévention 2024 :

Accompagner l'aidant

« En parler et être écouté » : prise en charge à 100% de 1 à 5 séances par une psychologue.

Grâce à la participation de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de ses membres :











Aire géographique d'intervention :

LONGAGES BAX MAILHOLAS **B**OIS DE LA PIERRE MARQUEFAVE CAPENS MASSABRAC CARRONNE MAUZAC CANFNS **M**ONTAUT **C**ASTAGNAC

MONTBRUN BOCAGE GENSAC-SUR-

GARONNE MONTESQUIEU-**G**OUTEVERNISSE **VOLVESTRE M**ONTGAZIN GOUZENS

NOF LACAUGNE

PEYSSIES LAPEYRERE

RIFUX-VOI VESTRE LATOUR SAINT-CHRISTAUD LATRAPE SAINT-JULIEN LAVELANET DE

COMMINGES SALLES-SUR-GARONNE

Le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre met également à votre disposition un Service

- d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- de portage de repas.
- Service à la Personne

Contacter le 05 61 90 87 10

Service Soins Infirmiers







40 Chemin de Chantemesse SIVOM 31310 Rieux-Volvestre Tél.: 05 61 90 86 36

Service de Soins Infirmiers À Domicile "Le Volvestre"

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile "Le Volvestre"

constitue un maillon essentiel du maintien et de l'accompagnement à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce service est géré par le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.

Les missions spécifiques du SSIAD "Le Volvestre" sont celles définies par le décret du 25 juin 2004 :

- évaluer le besoin en soins des personnes,
- prodiguer des soins spécifiques relevant du rôle propre de l'infirmier (sur prescription médicale)
- coordonner les interventions médico-sociales,
- prévenir les risques liés à la perte d'autonomie,
- promouvoir l'éducation pour la santé.

Il permet:

- d'éviter une dégradation de l'état de santé et/ou une hospitalisation.
- de faciliter un retour au domicile
- de préparer une admission en établissement spécialisé, si nécessaire.

L'autorisation de fonctionnement est définie par l'**A**gence **R**égionale de **S**anté (ARS Occitanie).

La Dotation Globale de Financement du SSIAD "Le Volvestre" est assurée par l'Assurance Maladie sur attribution de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Le SSIAD "Le Volvestre" Personnes Agées et Personnes Handicapés a un agrément d'une capacité de **76 places**.

(73 places pour Personnes Agées et 3 places pour Personnes Handicapées de moins de 60 ans).

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire : Directeur, Infirmiers Coordinateurs, Aides-Soignant(e)s, Aides-Médico-Psychologiques, Assistants de Soins en Gérontologie, Agents Administratifs...

L'infirmier(ère) coordinateur(trice) organise les soins et planifie les interventions.

L'aide-soignant(e) assure les soins visant à répondre aux besoins définis et à compenser une diminution ou une perte d'autonomie de la personne.

Demande de prise en charge :

La prise en charge s'effectue à partir d'une **prescription médicale** qui donnera lieu à :

- une évaluation organisée avec l'Infirmier(ère) coordinateur(trice).
- un projet personnalisé défini en collaboration.

Les soins techniques infirmiers sont prescrits par le médecin traitant.

Ils sont assurés par un(e) infirmier(ère) libéral(e) conventionné(e) avec le SSIAD "Le Volvestre" et choisi(e) par le bénéficiaire ou son entourage. Ils sont facturés au SSIAD "Le Volvestre".

En lien avec la démarche qualité de notre service, nous respectons :

- l'accès aux soins assurés par des professionnels qualifiés.
- la personne, dans son identité, sa vie privée, sa dignité, sa liberté de choix et d'expression.
- la confidentialité des informations.